Image not found or type unknown

Dégradation de biens privés

Par **sandy6465**, le **11/02/2015** à **10:18**

Bonjour,

Ma voiture a été rayé de façon volontaire par une voisine. Elle a été interpellé (car elle l'avait fait sur plusieurs voitures) et elle a avoué les faits.
il y a quelque temps j'ai reçu une lettre du procureur de la république d'"avis de classement" car j'aurais été indemnisée ce qui totalement faux.J'ai contesté par lettre recommandé avec AR et j'ai reçu un appel du tribunal me disant que la voisine avait menti sur les indemnisations et mon indemnisation allait être faite.

Aujourd'hui sans nouvelle, j'essaie d'appeller mais on me promène de service en service sans avoir l'air de savoir où en est mon dossier. D'après ce que je sais elle aurait seulement indemnisé les parties ayant été représenté par des avocats d'assurance (car assuré tout risque).

Comment me faire indemniser ?

merci,

Par **Juriste74**, le **11/02/2015** à **16:29**

Bonjour,

Vous aviez porté plainte au départ ? Si oui, aviez-vous chiffré votre préjudice (devis de réparation, etc) ? Qu'aviez vous fourni comme documents aux agents de police ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés